

PUTANGES - ALENÇON
PUTANGES-PONT-ÉCREPIN / Vœux du conseiller général

« Nous ferons ce que nous nous sommes promis »

Alain Lambert, en tant que conseiller général, a adressé ses vœux vendredi dernier à la population du canton. La salle Jean-Féron était archi-comble pour écouter celui qui assume désormais une des charges les plus prestigieuses de l'état, celle de conseiller à la Cour des comptes.



Le discours d'Alain Lambert

L'orateur a, sur ce point, tenu à éclaircir sa situation, par rapport à certaines rumeurs qui avaient circulé. S'il n'est plus désormais sénateur, pour éviter le cumul des mandats, il restera conseiller général et président du Conseil général de l'Orne. Ses nouvelles et éminentes fonctions ne le détourneront en rien du travail qu'il a entrepris en Pays de Putanges, et qui s'est déjà soldé par d'importantes réalisations. « Les engagements pris seront tenus et lorsque vous m'avez accordé votre confiance en 2009 », a-t-il affirmé sur ce point. Puis après avoir énuméré les projets en cours, comme l'agrandissement du collège et la construction de la maison de retraite, il a commenté, puisque c'était décidément le jour des mises au point, le nouveau découpage des communautés de commune. « À ce propos, je veux revenir sur la carte reproduite dans la presse », a-t-il déclaré. « Elle a suscité beaucoup de questions et d'inquiétude. Il s'agit tout d'abord, d'un document exploratoire, d'un document de travail émanant des services de l'État, mais rien n'est décidé, rien n'est figé, rien n'est définitif. Vous devez savoir que l'intercommunalité future sera le résultat d'une vaste concertation avec les élus ».

La population, qui peut d'ailleurs faire connaître son opinion sur cette question, saura certainement quel sera le dessin des nouveaux territoires avant qu'Alain Lambert ne prononce ses prochains vœux, en 2012.